



Planifier l'urbanisme et gérer l'espace

Mesure de la Charte 2025-2040

3.4.1. Développer un urbanisme économe de l'espace, durable et adapté au climat de demain



Vos besoins

Planifier l'urbanisme dans votre collectivité est un véritable défi. Il s'agit de concilier plusieurs objectifs : soutenir les activités économiques et touristiques, préserver les espaces agricoles, forestiers et naturels, valoriser et protéger le patrimoine, garantir l'accès aux services essentiels, accueillir de nouveaux habitants et dynamiser les centre-bourgs... Le tout en respectant les réglementations et en limitant l'artificialisation des sols. Pour relever ces défis, vous pourrez compter sur un accompagnement spécialisé afin d'élaborer des documents d'urbanisme de qualité, pensés pour répondre à ces enjeux et améliorer le cadre de vie des habitants.



Nos solutions

Vous appuyez dans l'élaboration et la mise en œuvre de la révision de vos documents d'urbanisme (PLU et PLUI) : diagnostic, conseils techniques, concertation, aide à la rédaction...



Vous **accompagner dans vos projets de revitalisation des centre-bourgs** et la requalification des zones d'activités : état des lieux, identification des outils disponibles, accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle...



Vous former ainsi que vos agents communaux aux questions urbanistiques et aux évolutions réglementaires



Vous aider dans la gestion économe de l'espace



Mettre en œuvre et partager des **données cartographiques** (système d'information géographique) ([cf. fiche 1.3](#))



Contactez-nous !

Amal Beraïch : a.beraich@parc-pyrenees-ariegeoises.fr ; 06 76 86 26 07